

# ASSEMBLEE GENERALE 2022 du TPM

## RAPPORT DE LA COMMISSION LICENCES

### Bilan de l'année écoulée (au 15 septembre 2022)

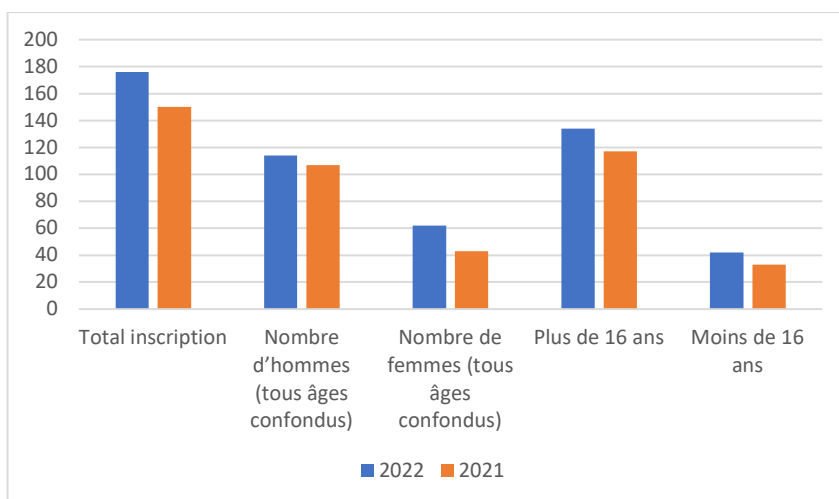
176 personnes ont adhéré au club en 2021 / 2022, dont 4 membre passager, pour 162 licenciés à la FFESSM sous le nom du TPM.

### Quelques statistiques comparées avec les saisons précédentes :

Année	2022	2021	2020	2019	2018	2017
Total	176	150	178	198	186	185

### *En date du 15 septembre 2022 :*

	2022	2021
Total inscription	176	150
Nombre d'hommes (tous âges confondus)	114	107
Nombre de femmes (tous âges confondus)	62	43
Plus de 16 ans	134	117
Moins de 16 ans	42	33
Le plus jeune	3	5
Le plus âgé	85	85
Moyenne d'âge (tous âges confondus)	37.2	37.7
Moyenne d'âge (plus de 16 ans)	45.5	45.3



## **Les documents à fournir pour le renouvellement 2022 sont les suivants :**

- Le formulaire d'inscription, intégralement rempli.
- Une copie du certificat médical datant de moins d'un an ou une attestation QS-SPORT, selon la situation.
- Un chèque du montant approprié ou la preuve de virement du montant approprié (RIB présent dans le dossier d'inscription). **Le paiement en espèces n'est plus accepté.**

Pour de plus amples renseignements et le téléchargement des documents cités ci-dessus vous pouvez vous reporter à la rubrique adhésion & tarifs du site du TPM ou cliquer sur le lien suivant : <https://tpm68.com/w/adhesion>

Nous vous rappelons que le renouvellement ou la souscription d'une nouvelle licence est **OBLIGATOIRE** pour la pratique de toute activité physique (entraînement piscine, plongées en lacs ou mers, compétitions diverses etc.) à compter du **01.01.2023**.

## **Tarifs licences**

Les montants ont changé.

2023		2022	
Type	Tarifs	Type	Tarifs
Licence adulte	43	Licence adulte	40.74
Licence jeune	27	Licence jeune	25.77
Licence enfant	12	Licence enfant	11.45

## **Assurances complémentaires**

Les montants ont changé.

2023		2022	
Type	Tarifs	Type	Tarifs
Loisir 1	21	Loisir 1	20
Loisir 2	26	Loisir 2	25
Loisir 3	44	Loisir 3	42
Piscine	12	Piscine	11

Les garanties offertes par ces assurances complémentaires sont décrites sur le site internet de la FFESSM.

## **Rappels**

- Pour les moins de 18 ans: le représentant légal doit fournir une autorisation parentale (à remplir dans le dossier d'inscription) lors de la demande de licence.
- La durée de validité d'une licence est de **15,5 mois** : du 15 septembre au 31 décembre de l'année suivante. Il n'y a aucune relation avec la date de délivrance mentionnée sur la licence.

Pierre Bourghart  
Responsable Licences